

189

DM88

Projet d'agrandissement du lieu
d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie

Sainte-Sophie

6212-03-105

Nouvelle École Secondaire de Ste-Marthe
2919, boulevard des Promenades
Ste-Marthe-sur-le-Lac (QC) J0N 1P0

Téléphone: (450) 623-4666

Télécopieur: (450) 623-8678

Date: Vendredi 16 janvier 2004
À: Alerte à l'enfouissement
De: École Secondaire Ste Marthe - Sur-Le-Lac
Nombre de pages incluant celle-ci: 11

MESSAGE

Bonjour,

Nous vous remercions parvenis
la petition.

Merci!

Marie-Pierre
pour la comité E.V.O.

Si vous n'avez pas reçu le nombre total de pages prévu ou si la transmission s'est avérée défectueuse, veuillez communiquer avec nous le plus tôt possible au (450) 623-4666. Merci!

AVERTISSEMENT CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ

Ce message est strictement réservé à l'usage de l'individu ou de l'entité à qui il est adressé car il peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Si le lecteur de ce message n'est pas le destinataire projeté, vous êtes par les présentes avisé que toute dissémination, distribution ou copie de cette communication est strictement prohibée. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez nous téléphoner immédiatement et nous retourner le message original, à nos frais, à l'adresse ci-contre.

F:\PRIVE\LOUISE\DOCUMENT\FORMULA\FAX.DOC

OPINION DE LA POPULATION

(PUBLI-REPORTAGE)

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie

9 MILLIONS DE TONNES D'ORDURES NOUS PENDENT AU BOUT DU NEZ!

Le Collectif ALERTE à L'ENFOUISSEMENT/PARTICIPATION CITOYENNE* invite la population à exprimer dès aujourd'hui son opinion au BAPE qui la recevra jusqu'au 16 janvier 2004. C'est une occasion unique qui ne se présentera pas de sitôt!

NON au MÉGADÉPOTOIR

PARCE QUE:

- 1- Il est reconnu qu'actuellement ce site d'enfouissement contamine tout le secteur, en particulier l'eau souterraine qui s'écoule en direction de terres agricoles et de puits d'eau potable municipaux de Sainte-Anne-des-Plaines.
- 2- Sainte-Sophie dans les Laurentides n'est pas la poubelle du Québec. Plus de 20 % de tous les déchets domestiques du Québec y seraient enfouis.
- 3- Ce mégadépotoir amènera un déferlement quotidien de plusieurs centaines de camions d'ordures sur l'autoroute 15 (tourisme) et sur la route 158, bordée de résidences, écoles, petits commerces, etc.
- 4- Des alternatives existent. Ex.: petits dépotoirs régionaux plus faciles à gérer et à rendre sécuritaires. Il y en a actuellement plus de 50 reconnus par Québec!
- 5- On laisserait un héritage regrettable aux générations futures.
- 6- Le mégaenfouissement de déchets va à l'encontre des objectifs de recyclage de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008.
- 7- Ce mode de gestion (par mégaenfouissement) est le contraire du développement durable et le bioréacteur pourrait entraîner le développement régional dans cette voie en multipliant les activités économiques et les industries de ce type.
- 8- Le mégaenfouissement, c'est aussi le transport par camions des déchets provenant d'un peu partout au Québec. Les gaz à effet de serre issus de milliers de litres de diesel brûlés pour transporter ces déchets à Sainte-Sophie n'ont même pas été évalués, encore moins leur impact sur la qualité de l'air.

JE SUIS CONTRE LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE 9 MILLIONS DE TONNES DU MÉGADÉPOTOIR DE SAINTE-SOPHIE PARCE QUE :

Signature :

VOTRE OPINION COMPTE

DÈS MAINTENANT ET JUSQU'AU 16 JANVIER

Dites-la par courrier: BAPE / L.E.S Sainte-Sophie, Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec, (Québec) G1R 6A6

Dites-la par télécopieur: 1-418-643-9474

Dites-la par courriel: les.ste-sophie@bape.gouv.qc.ca

Note: Dépôt de mémoire ou inscription pour opinion verbale au BAPE: 8 janvier 2004 Inf.: 1 800 463-4732 / www.bape.gouv.qc.ca

Qui peut donner son opinion? adultes, enfants, écoles, groupes, citoyens, organismes communautaires, privés, commerçants, de partout au Québec.

Quelle forme? Lettre, dessin, poème, vidéoclip et même chanson...si vous avez ce talent!

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) transmettra votre opinion via son rapport au ministre de l'Environnement du gouvernement Charest au plus tard le 2 avril 2004. C'est une occasion unique de s'exprimer sur ce projet.

*Le Collectif Alerte à l'enfouissement / Participation citoyenne est un comité ad hoc où se concertent citoyens, citoyennes et organismes de la société civile préoccupés de l'ampleur que prend l'enfouissement dans la gestion des déchets dans les Laurentides et au Québec.